



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations**

Annuaire de l'inspection du travail



Tarn-et-Garonne

Directeur départemental : Mohamed MEHENNI
Directrice départementale adjointe : Nathalie AUGADE

140, avenue Marcel Unal
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 21 18 00
ddetspp-uc1@tarn-et-garonne.gouv.fr

Service de renseignements

Réception du public : sur rendez-vous via le site

<https://www.smartagenda.fr/pro/directe-occitanie/rendez-vous/>

Renseignements téléphonique : numéro de téléphone unique du lundi au vendredi

0 806 000 126 Service gratuit
+ prix appel

1 Unité de contrôle composée de 7 sections

Responsable de l'Unité de contrôle : Maxime FOURNIER

ddetspp-uc1@tarn-et-garonne.gouv.fr

Agent de contrôle

LAFFON Nathalie - Inspectrice du travail - 05 63 91 69 81 / 05 63 91 87 35

Section 820101

La section 1 à vocation agricole reçoit une compétence sur l'ensemble des établissements et entreprises relevant du secteur agricole exerçant leurs activités sur l'ensemble du département. Cette section est compétente sur l'ensemble des travaux réalisés sur les réseaux EDF – ENEDIS du département de Tarn-et-Garonne.

Agent de contrôle

REYNAUD Emilie - Inspectrice du travail - 05 63 91 69 81 / 05 63 91 87 35

Section 820102

La section 2 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus, hors agriculture et à l'exclusion des emprises SNCF, des implantations ASF et des travaux réalisés sur les réseaux EDF – ENEDIS de la compétence de l'Inspection du travail, sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

Communes de Bouloc ; Cazes Mondenard ; Honor de Cos ; Labarthe ; Lafrançaise ; Lamothe Capdeville ; Lauzerte ; Montagudet ; Montastruc ; Montbarla ; Piquecos ; Puycornet ; Saint Amans de Pellagal ; Sainte Juliette ; Sauveterre ; Tréjols ; Vazerac ; Villemade

Commune de Montauban : Quartier IRIS 0401 – Delthil
 Quartier IRIS 0402 – Terrain d'aviation
 Quartier IRIS 0403 – Stade Fobio
 Quartier IRIS 0404 – Clémenceau
 Quartier IRIS 0405 – Coulée verte
 Quartier IRIS 0502 – Beausoleil
 Quartier IRIS 0503 – Selves
 Quartier IRIS 0901 – Zone industrielle Nord
 Quartier IRIS 1001 – Fonneuve

Excepté l'entreprise LA POSTE (Siret : 356 000 000 36557)

Agent de contrôle

FROMENTEZE Laurent - Inspecteur du travail - 05 63 91 69 81 / 05 63 91 87 35

Section 820103

La section 3 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus, hors agriculture et à l'exclusion des emprises SNCF, des implantations ASF et des travaux réalisés sur les réseaux EDF – ENEDIS de la compétence de l'Inspection du travail, sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

Communes d'Albias ; Auty ; Bioule ; Bruniquel, Castanet ; Caussade ; Caylus ; Cayrac ; Cayriech ; Cazals ; Espinas ; Feneyrols ; Genebrières, Ginals ; Labastide de Penne ; Lacapelle Livron ; Laguépie ; Lapenche ; Lavaurette ; La Salvetat Belmontet, Léojac, Loze ; Mirabel ; Molières ; Monclar de Quercy, Montalzat ; Monteils ; Montfermier ; Montpezat de Quercy ; Montricoux ; Mouillac ; Nègrepelisse ; Parisot ; Puygaillard de Quercy, Puylagarde ; Puylaroque ; Réalville ; Reyniès, Saint Antonin Noble Val ; Saint Cirq ; Saint Etienne de Tulmont ; Saint Georges ; Saint Nauphary, Saint Projet ; Saint Vincent d'Autejac ; Septfonds ; Vaissac, Varen ; Varennes, Verfeil sur Seye, Verlhac Tescou, Villebrumier

Commune de Montauban : Quartier IRIS 0101 – Consul Dupuy
Plus l'entreprise La Poste (siret 356 000 000 36557)

Agent de contrôle

MOREAU Nadine - Inspectrice du travail -05 63 91 69 81 / 05 63 91 87 35

Section 820104

La section 4 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus hors agriculture et des travaux réalisés sur les réseaux EDF – ENEDIS de la compétence de l'Inspection du travail, sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

Communes de Bessens ; Bressols ; Campsas ; Canals ; Corbarieu ; Dieupentale ; Fabas ; Labastide Saint Pierre ; Montbartier ; Nohic ; Orgueil

Commune de Montauban : Quartier IRIS 0602 – L'Europe

La section 4 est également compétente sur l'ensemble des emprises SNCF et des implantations ASF du département de Tarn-et-Garonne.

Agent de contrôle

NN - 05 63 91 69 81 / 05 63 91 87 35

Section 820105

La section 5 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus, hors agriculture et à l'exclusion des emprises SNCF, des implantations ASF et des travaux réalisés sur les réseaux EDF – ENEDIS de la compétence de l'Inspection du travail, sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

Communes d'Asques ; Auvillar ; Balignac ; Bardigues ; Belveze ; Boudou ; Bourg de Visa ; Brassac ; Castelmayran ; Castelsagrat ; Castéra Bouzet ; Caumont ; Donzac ; Dunes ; Espalais ; Fauroux ; Gasques ; Gensac ; Golfèch ; Goudourville ; Gramont ; Lachapelle ; Lacour , Lamagistère ; Lavit de Lomagne ; Malausse ; Manssonville ; Marsac ; Maumusson ; Merles ; Miramont de Quercy ; Montaigu de Quercy ; Montesquieu ; Montgaillard ; Montjoi ; Perville ; Le Pin ; Pommevic ; Poupas ; Puygaillard de Lomagne ; Roquecor ; Saint Aignan ; Saint Amans du Pech ; Saint Beauzeil ; Saint Cirice ; Saint Clair ; Saint Jean du Bouzet ; Saint Loup ; Saint Michel ; Saint Nazaire de Valentane ; Saint Nicolas de la Grave ; Saint Paul d'Espis ; Saint Vincent Lespinasse ; Sistels ; Touffailles ; Valeilles ; Valence d'Agen

Commune de Montauban : Quartier IRIS 0103 – Commissariat

Quartier IRIS 0104 – Garrisson

Quartier IRIS 0501 – Les Grouilles

Quartier IRIS 1101 – Saint Martial

Quartier IRIS 1102 – Le Fau

Agent de contrôle

IOUALALEN Pierre - Inspecteur du travail - 05 63 91 69 81 / 05 63 91 87 35

Section 820106

La section 6 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus, hors agriculture et à l'exclusion des emprises SNCF, des implantations ASF et des travaux réalisés sur les réseaux EDF – ENEDIS de la compétence de l'Inspection du travail, sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

Communes de Durfort Lacapelette ; Lizac et Moissac

Commune de Montauban : Quartier IRIS 0102 – Place nationale

Quartier IRIS 0301 – Hôpital

Quartier IRIS 0302 – Les 3 pigeons

Quartier IRIS 0303 – Allende

Quartier IRIS 0701 – Bas pays

Quartier IRIS 0801 – Falguières

Agent de contrôle

PRIMATESTA Sandrine - Inspectrice du travail - 05 63 91 69 81 / 05 63 91 87 35

Section 820107

La section 7 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus, hors agriculture et à l'exclusion des emprises SNCF, des implantations ASF et des travaux réalisés sur les réseaux EDF – ENEDIS de la compétence de l'Inspection du travail, sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

Communes d'Albefeuille Lagarde ; Angeville ; Aucamville ; Auterive ; Barry d'Islemade ; Beaumont de Lomagne ; Beaupuy ; Belbese ; Bouillac ; Bourret ; Castelferrus ; Castelsarrasin ; Comberouger ; Cordes Tolosannes ; Coutures ; Cumont ; Escatalens ; Escazeaux ; Esparsac ; Fajolles ; Faudoas ; Finhan ; Garganvillar ; Gariès ; Gimat ; Glatens ; Goas ; Grisolles ; Labastide du Temple ; Labourgade ; Lacourt Saint Pierre ; Lafitte ; Lamothe Cumont ; Larrazet ; La Ville Dieu du Temple ; Le Cause ; Les Barthes ; Marignac ; Mas Grenier ; Maubec ; Meauzac ; Monbéqui ; Montain ; Montbeton ; Montech ; Pompignan ; Saint Arroumex ; Saint Porquier ; Saint Sardos ; Savenes ; Sérignac ; Verdun sur Garonne ; Vigueron

Commune de Montauban : Quartier IRIS 0201 – Villebourbon

Quartier IRIS 0601 – Labastiolle

Quartier IRIS 0603 – Le quart



DDETSPP Tarn-et-Garonne

Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations

140, avenue Marcel Unal
82000 MONTAUBAN
Std : 05 63 21 18 00

ddetspp-direction@tarn-et-garonne.gouv.fr

Web : <https://occitanie.dreets.gouv.fr//>